

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 11 MARS 2025

Délibération n°2025 - 4 : Rapport d'activité 2024

Vu l'article L712-3 (IV, 7°) du code de l'éducation ;

Le conseil d'administration adopte le rapport d'activité 2024.

Nombre de votants : ~~20~~ 19
Pour : ~~20~~ 19
Contre : 0
Abstention : 0

Le président du conseil d'administration de
l'École nationale des chartes - PSL



Christophe STRASSEL

Membre du campus Condorcet

65, rue de Richelieu
F-75002 Paris
T +33 (0)1 55 42 75 00